

Club inclusif : Lorient Agglomération accompagne ses clubs sportifs

Lorient Agglomération s'engage en 2024 dans le programme Club inclusif aux côtés du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). La volonté est de développer l'offre de pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap sur son territoire en proposant aux clubs de s'y sensibiliser.

Mardi 5 novembre débute concrètement le programme Club inclusif avec une première session de formation pour des dirigeants et encadrants de 12 clubs sportifs volontaires* de Lorient Agglomération. Ils participent à des temps théoriques et pratiques dédiés à l'accueil de personnes en situation de handicap dans leurs structures respectives.

*Aviron Hennebontais, Association Sportive Artistique et de Loisirs, Centre Nautique de Lorient, CLPI CANOE KAYAK d'Inzinzac-Lochrist, FC Lorient, Kerguelen Sports Océan, Patronage Laïque de Lorient, Association Madelezh de Rianteq, CEP Basket Lorient, Quality street dance d'Hennebont, Ski golfe - ski roue et biathlon, Garde du vœu d'Hennebont.

Pour Ronan Loas, vice-président de Lorient Agglomération chargé de la culture, du sport, des muséographies et de l'attractivité : « Avec une personne sur deux en situation de handicap qui ne pratique jamais d'activité sportive, Lorient Agglomération entend, grâce au programme Club inclusif, apporter une réponse territoriale à ce constat. Il croise la volonté de l'Agglomération de s'investir davantage dans le domaine du sport aux côtés des communes et la démarche de territoire inclusif via le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) ».

Chaque club va bénéficier ensuite d'un accompagnement individualisé de 6 mois, réalisé par les Comités départementaux handisport et du sport adapté du Morbihan, pour leur permettre la construction d'un projet d'accueil qui leur soit spécifique. Le dispositif est financé par Lorient Agglomération à hauteur de 6 000€.

« Club inclusif ne pourrait pas avoir lieu sans l'implication des collectivités territoriales, comme ici avec Lorient Agglomération qui propose et finance cette session. Seulement 1,4% des clubs proposent une activité à des personnes en situation de handicap, qui doivent parcourir en moyenne 50 km pour trouver une pratique sportive adaptée. L'objectif est de former 3 000 clubs para-accueillants supplémentaires en France d'ici la rentrée sportive 2025, car si l'on peut faire en sorte que le temps de transport de la personne en situation de handicap soit inférieur au temps de pratique de son activité sportive alors on aura véritablement fait un pas vers l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la pratique sportive », précise Antoine Laudrin, référent paralympique Bretagne au CPSF.



Un programme novateur pour construire l'héritage des Jeux de Paris 2024

Club inclusif est un projet d'envergure qui s'inscrit pleinement dans l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il doit permettre aux clubs d'être formés, sensibilisés et accompagnés pour accueillir dans des conditions optimales des publics à besoins spécifiques.



Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>